

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Hébergements touristiques et activités à la ferme

Version du 18/03/2025

Article 1 – Préambule

Article 1.1. Désignation du vendeur

LA VILLE ES RENAISSAIS - ferme et maison d'hôte insolite
El Solenn Rouxel
N° SIREN : 884 277 690 00019
N° TVA intracommunautaire : FR 64884277690
25 Rue de Clairville
22430 Erquy
0608356669
lavilleesrenais@gmail.com
lavilleesrenais.com

Solenn Rouxel a suivi la formation hygiène et sécurité alimentaire en maison d'hôtes le 9/11/2021 (numéro d'enregistrement au répertoire ROFHYA : 52 0027 13 2012) ainsi que la formation "Permis d'exploitation" (N°1137PE44 délivré à Nantes le 8/11/2021 et valable jusqu'au 8/11/2031).

Tous les hébergements ont fait l'objet de déclaration en mairie :

- La Grange (n°02202022-05421-0224)- location de meublé de tourisme pour 4 personnes, déclaré le 13/05/2020 en mairie et classé 3 étoiles le 21/05/2021 (valable 5 ans)
- La maison d'hôtes pour 8 personnes comprenant 3 hébergements, et déclarée le 12/07/2024 en mairie Le Nid de Pie, le Nid des Hirondelles et la chambre familiale.

Tous les hébergements sont labellisés Gites de France et sont contrôlés tous les 5 ans. Ils sont situés au 25 rue de Clairville à Erquy

Ci-après dénommé « L'Hébergeur »

Article 1.2. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location par l'Hébergeur d'un gîte / chambre d'hôte ou autres prestations liées à l'accueil à la ferme, à destination de personnes ayant la qualité de consommateurs ou non-professionnels au sens du code de la consommation ou de voyageur au sens du code du tourisme et ayant la capacité juridique de contracter (*ci-après dénommé « le(s) Client(s) »*).

Article 1.3. Définitions

Client : personne physique ou morale qui contracte avec l'Hébergeur dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

Prestation ou offre : service de location d'un gîte / chambre d'hôte, activités à la ferme et options éventuelles associées, n'étant ni un forfait touristique, ni un service de voyage ou service touristique au sens de l'article L.211-2 du Code du tourisme.

Article 2 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à la location d'un gîte / chambre d'hôte et autres activités à la ferme de l'Hébergeur.

Toute commande ou achat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par l'Hébergeur et figurent sur les conditions particulières de l'offre.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et les avoir acceptées avant sa réservation et la conclusion du contrat.

Article 3 – Informations précontractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales et particulières de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation.

Article 4 - Prix

Article 4.1. Prix définitif et taxes additionnelles

Le prix définitif est annoncé en euros, toutes taxes comprises (TTC) par personne ou sous forme de forfait dans le cas des groupes. Il est éventuellement calculé en fonction du nombre de participants.

Le prix comprend les éléments indiqués au contrat. Il inclut les charges d'eau, d'électricité, le linge de lit, le linge de toilette.

Sauf mention au contrat, il ne comprend pas la taxe de séjour, le pré et post acheminement, le supplément chambre individuelle, le transport sur place, les repas, les assurances facultatives ni les dépenses personnelles.

Article 4.2. Modalités de paiement

Le Client garantit à l'Hébergeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du contrat. L'Hébergeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de réservation et toute exécution des prestations en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de toute somme due au titre du contrat.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'Hébergeur.

Le Client dispose de plusieurs moyens de paiement offrant une sécurité optimale parmi les suivantes, selon le type de prestation réservée, comme indiqué aux conditions particulières de vente :

- a. par carte bancaire via l'interface Stripe
- b. par chèque bancaire,
- c. par virement (frais de virement à la charge du Client),
- d. par espèces
- e. par chèques vacances ANCV

L'hébergeur a choisi Beds24 et stripe.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'hébergeur d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement.

Article 5 – Réservations

L'Hébergeur propose :

- un système de réservation en ligne
- un système de réservation à distance hors ligne par téléphone, demande e-mail et sur place.

La réservation devra être payée selon les conditions de l'offre choisie pour que son statut soit confirmé. Un devis seul n'assure pas la disponibilité de l'offre. Tant que la réservation n'est pas confirmée, les dates présélectionnées peuvent être relouées.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit de l'Hébergeur. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la Prestation aux torts du Client, le prix de la location restant définitivement acquis à l'Hébergeur.

En cas de modification de la réservation, en dehors des conditions prévues dans l'offre, l'hébergeur se réserve le droit d'appliquer des frais de dossiers de 50€. Le client en sera informé au moment de la validation de la demande de modification et recevra un e-mail de confirmation.

Le solde du prix total des prestations ainsi que la taxe de séjour sont à verser le jour de l'arrivée. Si d'autres prestations sont ajoutées en cours de séjour (repas supplémentaires, ...), elles devront être payées au plus tard lors de la restitution des clés au départ.

L'hébergeur peut générer des factures à la demande du client.

Les étapes de réservations sont les suivantes :

- Choix des dates, d'hébergement et/ou activité et des options
- Consultation et acceptation des conditions générales de vente et des conditions particulières de l'offre en ligne ou dans un devis personnalisé
- Paiement en ligne ou hors ligne par le Client
- Confirmation de la réservation par l'hébergeur
- Réception d'un contrat de location par le Client

Pour les paiements qui ne sont pas instantanés (envoi de chèque postal ou ANCV, espèce), une emprunte bancaire sera être demandée pour les réservations moins de 30 jours avant l'arrivée.

Article 6 – Etat des lieux

Le Client doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le Client doit en aviser l'Hébergeur dans les meilleurs délais.

Tous les efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et textes donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, mais des variations peuvent intervenir entre le moment de la réservation et le jour de la prestation. Les informations figurant sur le site internet de l'hébergeur ne sont pas contractuelles mais seulement informatives.

Un inventaire détaillé est fourni par l'Hébergeur et est à la disposition du Client. Sauf information explicite de l'hébergeur, tous les équipements présents dans le logement sont propres et en bon état de marche. L'hébergement a été préparé et nettoyé avec soin avant votre arrivée. Toute insatisfaction ou remarque concernant l'état du logement à l'arrivée du Client devra être faite dès l'arrivée pour qu'une solution puisse lui être proposée.

Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location. Le Client doit informer l'hébergeur dès que possible d'éventuelles dégradations, qu'elles soient de son fait ou non.

Lors de la restitution des clés, le logement doit être rendu dans un état d'usage normal. La vaisselle doit être faite, les petits électroménagers (cafetière, mixeur, plancha...) devront être nettoyés.

Article 7 - Conditions d'occupation

La location d'un gîte / chambre d'hôte est faite aux charges et conditions suivantes que le Client s'oblige à exécuter et accomplir, à savoir :

1. N'occuper les lieux que bourgeoisement, l'exercice de tout commerce, profession ou industrie étant formellement interdit, le Client reconnaît que les locaux faisant l'objet du contrat ne lui sont loués qu'à titre de résidence provisoire et de plaisance.
2. S'abstenir de jeter dans les lavabos, baignoires, bidets, éviers des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements.
3. Jouir paisiblement des lieux loués et veiller en particulier à éviter tout bruit, odeur, ou l'exercice de toute activité de nature à générer des inconvénients de voisinage, qu'ils soient de son fait ou de celui des occupants de son chef.
4. En ce qui concerne l'entretien des meubles et objets mobiliers compris dans la location, le locataire devra les entretenir en bon état et les rendre de même en fin de bail, sauf les détériorations et l'usure provenant d'une utilisation normale.
5. Le Client ne bénéficie en aucun cas d'un droit au maintien dans les lieux.
6. Les locaux loués ont une capacité définie sur la confirmation de réservation. Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité définie, l'Hébergeur pourra refuser les personnes supplémentaires et/ou résilier le contrat.
7. Veillez à la tranquillité des espaces collectifs : jardins, parking, garage à vélo... Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants restent sous la responsabilité des parents dans les espaces collectifs (présence de point d'eau, accès à la route non sécurisé...). L'état d'ébriété manifeste est interdit dans les lieux collectifs comme dans l'espace public.
8. L'ensemble des locaux est non fumeur.
9. L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété est interdit, sauf accord préalable de l'Hébergeur.

Le Client est informé qu'il existe un règlement intérieur. Il sera disponible lors de son séjour.

Article 8 – Dépôt de garantie

A l'arrivée du Client dans les lieux, un **dépôt de garantie de 300€** est demandé par l'Hébergeur. Ce dépôt de garantie peut être sous la forme d'un chèque, d'espèce, ou d'une emprunte bancaire. Il sera restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations sont constatées sous 48h après le départ, lorsqu'il aura été constaté que :

1. Le prix de la location et des autres prestations choisies a été intégralement acquitté ;
2. Aucun meuble, objet ou linge n'est absent ou dégradé ;
3. Les Logement n'a subi aucune dégradation ;

Article 9 - Sous-location

Il est formellement interdit pour le locataire de sous-louer la location meublée à tout tiers non prévu dans le contrat de réservation.

Article 10 – Absence de droit de rétractation

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

L'Hébergeur se prévaut de cette absence de droit de rétractation et indique que pour toutes les prestations entrant dans le champ d'application de l'article L. 221-28 ou L. 221-2 du code de la consommation, **le Client ne disposera d'aucun droit de rétractation.**

Article 11 – Interruption du séjour

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, le prix de la location reste acquis au propriétaire.

Il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie dans les conditions indiquées ci-dessus (article 8) et la taxe de séjour au prorata du nombre de nuitées annulées.

Article 12 – Résiliation du contrat

Article 12.1. Résiliation du contrat par le Client

Le Client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer l'Hébergeur par courriel ou par courrier.

L'Hébergeur demandera en ce cas au Client de payer des frais de résiliation et pourra les retenir tout ou partie des acomptes ou du solde déjà versés, selon l'échéancier défini dans l'offre ou sur le contrat.

En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, l'hébergeur débitera le client du montant des prestations réservées.

Ces frais de résolution ne seront pas dus si le contrat est résilié à la suite d'un événement de force majeure ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat. Dans ce cas, l'Hébergeur procédera au remboursement intégral des paiements effectués.

Article 12.2. Résiliation du contrat par l'Hébergeur

En cas d'annulation du contrat par l'Hébergeur, les mêmes sommes que celles exigibles en cas d'annulation du fait du Client seront exigibles de l'Hébergeur, sauf le cas de la force majeure ou en cas de non-respect par le Client des obligations issues du présent contrat (non-versement du solde dans les délais, défaut d'assurance etc.).

L'hébergeur mettra tout en œuvre pour proposer une autre solution ou une offre équivalente pour le Client.

Article 13 – Protection des données à caractère personnel

Article 13.1. Données collectées

Dans le cadre de son activité, l'Hébergeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients.

A ce titre, l'Hébergeur collecte les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, civilité, adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone, composition de la famille, particularités notées au contrat, modalités de paiement.

En application de la réglementation en vigueur, il pourra être demandé au client, à l'arrivée, de remplir une fiche de police. Pour ce faire, il sera demandé au client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier si celui-ci doit compléter ou non la fiche de police.

Article 13.2. But poursuivi

La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le Client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de l'Hébergeur.

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la Clientèle de l'Hébergeur dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base du consentement du Client. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le Client a consenti.

Plus précisément, les finalités sont les suivantes :

- Identification des personnes utilisant et/ou réservant les prestations
- Formalisation de la relation contractuelle
- Réalisation des prestations réservées auprès de l'Hébergeur
- Gestion des contrats et réservation (notamment répartition des chambres, gestion des déplacements)
- Comptabilité notamment gestion des comptes Clients et suivi de la relation Client
- Traitement des opérations relatives à la gestion Clients
- Communications commerciales et prospection, animation.

Article 13.3. Personnes autorisées à accéder aux données

Les personnes autorisées à accéder aux données collectées au sein de l'Hébergeur sont les suivantes : les salariés de l'Hébergeur et ses partenaires intervenant sur les prestations sollicitées par le Client, et le cas échéant, les prestataires sous-traitants de l'Hébergeur participant à la réalisation et/ou l'administration des prestations et étant amené à intervenir à ce titre sur les traitements, étant alors précisé qu'en pareille hypothèse, qu'il s'agisse de partenaires ou de sous-traitant, cela est effectué dans le respect de la réglementation en vigueur.

Article 13.4. Conservation des données

Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans.

Les données à caractère personnel relatives à la carte bancaire du Client sont conservées exclusivement dans le délai nécessaire pour la réalisation de la transaction.

L'Hébergeur met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et l'Hébergeur ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

Article 13.5. Droits du titulaire des données collectées

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification,

pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant un courrier signé au responsable de traitement des données, à nom et courriel du responsable de traitement en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité.

À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

Article 13.6. Modification de la clause

L'Hébergeur se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, l'Hébergeur s'engage à publier la nouvelle version sur son site, et informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet.

Article 13.7. Opposition au démarchage téléphonique

Vous avez la faculté de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet suivant : <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

Article 14 – Assurances

Le Client est responsable des dommages causés de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques. Une attestation d'assurance pourra lui être réclamée à son entrée dans les lieux.

Article 15 – Clause de solidarité

Les Locataires sont tenus solidairement et indivisiblement de l'exécution des obligations du présent contrat.

Article 16 Force majeure

Tout événement échappant au contrôle des Parties, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, est considéré comme empêchant l'exécution de son obligation par le débiteur et entraîne la suspension du contrat. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Article 17 – Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Locataire est invité à se rapprocher de l'Hébergeur dans les plus brefs délais afin de tenter de trouver un accord amiable.

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

Article 18 – Intégrité

Les présentes Conditions générales de vente, le contrat de location et/ou l'offre réservée par le Client expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales. Les documents formant les engagements contractuels entre les parties sont, par ordre de priorité décroissant, la

réserveation du client (dont les conditions particulières du tarif réservé) et les présentes conditions générales.

En cas de contradiction entre le contrat de réserveation et les conditions générales, les dispositions figurant au contrat de réserveation seront les seules applicables pour l'obligation en cause.